

Avis de constitution

SOCIETE « MIENMAN BUSINESS »

Siège Abidjan Koumassi Remblais, Lot 488, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIENMAN BUSINESS »

Objet : La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- Transfert d'argent national et international : Orange money, Moov money, MTN money, Wave, Money gram, Western union, RIA, Yup ;

- La gestion locative de biens immobiliers, comprenant notamment la recherche de locataires, la perception des loyers, l'entretien des biens, la gestion des contentieux et toutes activités connexes ou accessoires ;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et en général toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Remblais, Lot 488, Ilot 43

Dirigeant(s) Mme DIE SINGA ANICETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02153 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24512/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

